



ELECTIONS EUROPEENNES 2009
MESSAGE DE LA CONFERENCE EUROPEENNE
DES COMMISSIONS JUSTICE ET PAIX

Les prochaines élections européennes sont un rendez-vous important pour l'Europe ; il s'agit de soutenir l'intention primordiale des pères fondateurs de l'Europe pour assurer un solide avenir de paix. Par la solidarité et la justice. C'est un rendez-vous important pour le monde entier, l'Europe devant offrir un modèle de développement pour l'homme et par l'homme dans une situation où nos sociétés sont fragilisées, traversées par des rapports de forces culturels, économiques et militaires. A l'heure des fondamentalismes et des terrorismes, nous avons le devoir de créer des liens ayant d'autres bases que la concurrence économique. S'abstenir de voter, c'est donner à l'individualisme le pas sur la justice et la fraternité. Aller voter pour des représentants soucieux de la dignité de l'homme et de la paix active c'est faire preuve de solidarité et de responsabilité. Justice et Paix Europe se doit de témoigner de ces valeurs qui feront un avenir humain pour les générations de demain.

+ Gérard Defois

Président de Justice et Paix Europe

INTRODUCTION

Le Parlement Européen est une des principales institutions de l'Union Européenne et celle qui représente directement les citoyens européens grâce aux députés élus au suffrage universel direct. Le Parlement Européen, en tant que co-législateur, a des pouvoirs budgétaires et assure le contrôle démocratique des autres institutions de l'Union Européenne.

La nature même du Parlement donne à ses membres la légitimité et le devoir de représenter les intérêts de leur circonscription et de tous les citoyens des Etats Membres collectivement. Cette légitimité repose sur le devoir moral qu'ont tous les citoyens de participer à ces élections par l'exercice de leur droit de vote après s'être informés des propositions et des programmes électoraux des différents partis et candidats. Ensemble, électeurs et candidats doivent chercher à exercer leurs droits et leurs devoirs par des moyens qui conduisent à la liberté, la justice et la solidarité.

Les électeurs sont appelés à vérifier que les propositions des groupes politiques et des candidats sont en accord avec ces valeurs, tandis qu'on attend des candidats qu'ils fassent

preuve d'honnêteté et d'intégrité puisqu'ils travaillent pour le bien commun. Face aux opportunités et aux défis de la mondialisation, la prise en compte du bien commun joue un rôle crucial pour s'assurer que l'Europe puisse atteindre ses objectifs stratégiques dans tous les secteurs tout en restant sensible aux principes de durabilité.

Fidèle à ses valeurs fondamentales, l'Union Européenne devrait s'efforcer d'équilibrer croissance économique et développement en faisant de la solidarité avec ceux qui sont les plus vulnérables, qui affrontent de grandes difficultés, et qui sont les plus exposés à l'exploitation et à la discrimination, une priorité. Ce rôle est encore plus crucial dans les circonstances actuelles où l'Europe fait face à un vrai défi économique. Le Parlement européen occupe aussi une place stratégique pour promouvoir et suivre la mise en place d'initiatives et de programmes qui induisent une meilleure compréhension mutuelle, le dialogue, la paix et la stabilité.

Conscient du rôle clef que joue le Parlement européen pour garantir que l'Union Européenne reste fidèle à ses valeurs fondamentales dans le plein respect de la dignité et des droits de chaque individu, les *Commissions de la Conférence européenne Justice et Paix* voudraient attirer l'attention des groupes politiques, des candidats et des électeurs sur les points suivants :

LA POLITIQUE ET LA DIGNITE DE LA PERSONNE

La politique doit toujours être au service des hommes et des femmes, qui ne peuvent atteindre leur pleine humanité sans vivre dans la dignité. Les parlementaires européens doivent encourager la mise en place d'un cadre politique européen qui permet à la dignité de la personne humaine de se développer dans un environnement sécurisant. Un plus grand effort devrait être fait afin d'améliorer les conditions de vie tragiques qui existent et les membres du Parlement Européen sont appelés à apporter une contribution spécifique à cet égard. La promotion et la sauvegarde des droits de l'homme devraient toujours rester au sommet de l'agenda du Parlement Européen et guider ses débats.

L'IMPACT FINANCIER ET ECONOMIQUE

Notre économie obéit aux règles du marché, suit les divers mécanismes techniques et dépend du système financier et bancaire international. Cependant, comme toutes les autres activités humaines, les règles et les systèmes n'atteignent leur but que lorsqu'ils parviennent à permettre aux hommes de vivre dans de bonnes conditions. Au moment où le monde fait face à des défis économiques majeurs et alors que les règles et le système existant sont mises en cause, les hommes politiques ont une tâche de plus en plus difficile pour faire en sorte que cet objectif soit atteint. L'Union européenne, comme acteur économique de premier plan au niveau mondial, a besoin plus que jamais d'hommes politiques capables de mettre la personne humaine au coeur du système économique et financier et qui s'engagent pour la justice sociale et l'équité à court et à long terme. Cela exige qu'ils prêtent une attention particulière aux salariés, à leurs familles et aux groupes vulnérables de la société.

PAUVRETE

Malgré le niveau de développement de l'Union, une part importante de la population en Europe vit dans des conditions précaires ou a de grand risque de tomber au-dessous du seuil de pauvreté. L'Europe est confrontée à un vrai risque d'inégalité accrue au sein de la

population. Une réponse adéquate au problème de la pauvreté, qui a de multiples facettes, passe entre autres par l'amélioration des services de santé et de l'accès aux soins, l'accès à l'éducation et la mise en place de politiques de l'emploi. Dans le même temps, les réformes dans ces secteurs ou dans d'autres qui ne tiendraient pas compte de leur impact possible sur les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables, pourraient très vite accroître un peu plus les inégalités, la souffrance et la pauvreté. Le principe de solidarité demande que ces considérations soient prises en compte dans la formulation et l'évaluation de la législation, des politiques et des réformes européennes, ainsi que dans la répartition des fonds. Nos représentants au Parlement Européen sont aussi appelés à prendre en compte l'impact de l'Europe sur la situation mondiale et à s'assurer qu'au travers de son commerce et de ses initiatives en matière de développement, l'Europe reste vraiment un acteur clef dans la lutte contre la pauvreté dans le monde.

L'ENVIRONNEMENT

Jusqu'ici le Parlement Européen a joué un rôle actif dans le suivi des questions environnementales parmi les Etats membres. En diverses occasions il a attiré l'attention de l'opinion publique sur des pratiques non durables qui provoquaient des dégradations et des désastres environnementaux. Dans le même temps, avec d'autres institutions européennes, le Parlement a soutenu la mise en œuvre de lois, de politiques et de stratégies qui visaient à sauvegarder l'environnement et à promouvoir le développement durable. Aujourd'hui les électeurs ressentent plus que jamais le besoin d'être représentés par des personnes qui s'engagent fermement pour trouver des solutions aux graves défis concernant notre environnement. Ces défis menacent les moyens d'existence de millions de personnes en Europe et des futures générations. Etant donné le rôle de co-législateur du Parlement Européen dans ce domaine, il est encore plus important que les parlementaires européens s'engagent à protéger les citoyens et leur environnement par des mesures appropriées et concrètes.

IMMIGRATION

Le changement rapide de la situation mondiale a vu croître de façon importante, une fois encore, le nombre de personnes forcées de quitter leur pays en raison de persécutions, de guerres, de la pauvreté ou bien d'autres causes. La sécurité et la prospérité de nos villes et de nos pays européens représentent la sécurité et la stabilité auxquelles ces personnes aspirent. Alors que l'Union Européenne a fait de l'immigration l'une de ses priorités, les parlementaires européens sont appelés à faire en sorte que l'Union Européenne élabore des politiques communes justes en matière d'asile et d'immigration, qui garantissent un traitement équitable et humain aux réfugiés, aux demandeurs d'asile et autres migrants. Des périodes de rétention excessives et déraisonnables, des politiques inadéquates en matière de regroupement familial sont contraires au respect des droits de l'homme par lesquels nos pays sont liés.

RELATIONS AVEC LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

Personne ne peut vraiment espérer qu'un vrai partenariat puisse s'établir entre le Nord et le Sud sans une volonté réelle et une politique efficace de développement durable dans les pays en voie de développement. En fin de compte il est de l'intérêt de l'Europe que les pays en voie de développement enregistrent un réel progrès économique, social et politique. Bien que

l'Union Européenne reste le plus grand fournisseur d'aide publique au développement, chacun des Etats Membres ne remplit pas l'objectif de consacrer 0,7% de son PIB (Produit Intérieur Brut) à l'aide au développement réaffirmé en 2000 lors de l'adoption par l'ONU des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Les parlementaires européens devraient endosser le rôle de leader pour garantir que les Objectifs du Millénaire pour le Développement soient atteints en soutenant et en améliorant la législation actuelle.

PAIX ET RECONCILIATION

L'une des plus grandes réussites de l'Union Européenne depuis ses débuts a été sa capacité à établir et maintenir la paix et la stabilité en rendant possible la réconciliation entre des pays européens divisés par une longue histoire de conflit et de confrontation. L'Union Européenne, et le Parlement en particulier, ont été les promoteurs et les acteurs d'efforts concrets et d'initiatives pour établir la paix dans d'autres régions du monde. Le besoin de poursuivre sur cette voie n'est pas moins urgent aujourd'hui qu'hier. Et l'on ne doit pas oublier que même en Europe il existe des régions où un long et patient travail de réconciliation s'impose en raison de divisions profondément ancrées. Chaque membre du Parlement européen peut contribuer activement à ce besoin urgent de paix et de meilleure compréhension sur le sol européen et au-delà de ses frontières.

DIALOGUE AVEC LES RELIGIONS

Certains estiment que les institutions politiques devraient ignorer les religions. Pourtant, compte tenu de la place importante qu'occupe la religion dans la vie de nombreux citoyens européens, l'expérience nous a souvent appris qu'une forme structurée de dialogue avec les religions renforce l'unité, la compréhension et l'action commune. Grâce à cette forme de reconnaissance, le Parlement Européen et les autres institutions prendraient en compte une réalité que vivent de nombreuses personnes de leurs circonscriptions. Les institutions Européennes doivent engager un dialogue suivi et qui a du sens avec les différentes religions. Un tel dialogue doit permettre de combattre les fondamentalismes et de surmonter la crainte et le manque de compréhension qui en sont souvent la cause. Le dialogue avec et entre les religions fait partie intégrante du dialogue interculturel dans lequel l'Union Européenne s'est engagée depuis longtemps.

CONCLUSION

Les citoyens attendent à juste titre de leurs élus qu'ils se comportent avec une honnêteté et une intégrité sans faille. Les Membres du Parlement Européen agissent aussi bien individuellement que collectivement pour garantir l'honnêteté, l'intégrité et la transparence au sein des institutions européennes dans leur ensemble. Les électeurs doivent avoir conscience du rôle important que joueront les parlementaires qu'ils éliront.

Contact : Marie-Laure Dénès, op
Secrétaire générale – mld.europa@cef.fr
Tél : 06 85 53 50 65